



10, Avenue Foch
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tel. 03 20 73 21 98
contact@mavimmobilier.fr

HONORAIRES DE TRANSACTION **APPARTEMENT OU MAISON**

Habitations et Commerces

Sur la tranche de 0€ jusque 100 000€ : 5%

Sur la tranche de 100 001€ à 200 000€ : 4 %

– Sur la tranche de 200 001€ et plus : 3%

Tranches de prix cumulables

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur - Taux de TVA 20% incluse - Valable à partir du 01/04/2017 - La rédaction du compromis est comprise dans nos honoraires de transaction.

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art 5)

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail :

10€ TTC /m² de la surface habitable du logement (loi Alur) à la charge du propriétaire.

10€ TTC /m² de la surface habitable du logement (loi Alur) à la charge du locataire.

Frais d'état des lieux location vide et meublé :

3€ TTC /m² de la surface habitable du logement (loi Alur) à la charge du propriétaire.

3€ TTC /m² de la surface habitable du logement (loi Alur) à la charge du locataire.

HONORAIRES DE GESTION

Pack Tranquillité (Gestion courante, gestion technique) :

6% ht des loyers + charges (7.2% ttc).

Pack Sécurité (garantie loyers impayés, protection juridique, détérioration immobilière) :

8% ht des loyers + charges (9.6% ttc).

Pack Sécurité + (garantie loyers impayés, protection juridique, détérioration immobilière, vacance locative) : 10% ht des loyers + charges (12% ttc).

